

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 10

Séance du 25 juin 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025
Date de transmission : 01/07/2025
Date de mise en ligne : 02/07/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

2^{ème} QUESTION

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 (DELIBERATION n° 2025-085)

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

Le CFU est la nouvelle présentation des comptes locaux, il devient obligatoire à partir des comptes 2026 et pour toutes les entités publiques locales sous M57 ou M4.

Le CFU est un document de synthèse présentant les résultats de l'exécution du budget et comportant notamment des éléments de bilan introduits par le comptable. C'est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont.

Il retrace d'une part, les prévisions ou autorisations budgétaires votées au cours de l'exercice et, d'autre part, les réalisations constituées à travers les émissions de titres et de mandats (parfois rattachées ou reportées).

2.5 CFU 2024 – Budget annexe de la ZA du Technoparc

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le CFU 2024 du Budget Annexe de la ZA du Technoparc de Saint-Louis Agglomération qui s'élève à 288 481,40€, et qui s'établit comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

ZA du Technoparc	Résultat exercice 2024
Recette de fonctionnement de l'exercice	1 318 746,03 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 684 047,61 €
Total des recettes de fonctionnement	3 002 793,64 €
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 395 566,25 €
Déficit de fonctionnement reporté	- €
Total des dépenses de fonctionnement	1 395 566,25 €
Solde de la section de fonctionnement	1 607 227,39 €
Recettes d'investissement de l'exercice	1 283 645,33 €
Excédent d'investissement reporté	- €
Total des recettes d'investissement	1 283 645,33 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	1 318 745,99 €
Déficit d'investissement reporté	1 283 645,33 €
Total des dépenses d'investissement	2 602 391,32 €
Résultat d'investissement hors RàR	- 1 318 745,99 €
Solde de la section d'investissement	- 1 318 745,99 €
Résultat global	288 481,40 €

Après avoir entendu les explications de Mme Schmidiger, 1^{ère} Vice-Présidente, et après que M. Deichtmann eut quitté la séance, le Conseil de Communauté :

☞ approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe de la ZA du Technoparc de Saint-Louis Agglomération tel qu'il est présenté.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 juin 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

